

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Le CSA s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, un schéma d'accessibilité numérique et son plan d'action est en cours d'élaboration.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web : <https://www.csa.fr/>

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site <https://www.csa.fr/> est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités et exemptions sont énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par la société [Temesis](#) révèle que :

- 50% des critères RGAA sont respectés.

Ce pourcentage correspond à

- 35 critères conformes
- 35 critères non conformes
- 36 critères non applicables

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Non-conformité

- 3.1 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- 3.2 - Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 3.3 - Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
- 4.1 - Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audiodescription (hors cas particuliers) ?

- 4.3 - Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?
- 4.5 - Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une audiodescription synchronisée (hors cas particuliers) ?
- 5.1 - Chaque tableau de données complexe a-t-il un résumé ?
- 5.2 - Pour chaque tableau de données complexe ayant un résumé, celui-ci est-il pertinent ?
- 5.3 - Pour chaque tableau de mise en forme, le contenu linéarisé reste-t-il compréhensible (hors cas particuliers) ?
- 5.4 - Pour chaque tableau de données ayant un titre, le titre est-il correctement associé au tableau de données ?
- 5.7 - Pour chaque tableau de données, la technique appropriée permettant d'associer chaque cellule avec ses en-têtes est-elle utilisée (hors cas particuliers) ?
- 5.8 - Chaque tableau de mise en forme ne doit pas utiliser d'éléments propres aux tableaux de données. Cette règle est-elle respectée ?
- 6.1 - Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 7.1 - Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 7.3 - Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?
- 7.4 - Pour chaque script qui initie un changement de contexte, l'utilisateur est-il averti ou en a-t-il le contrôle ?
- 7.5 - Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?
- 8.2 - Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié (hors cas particuliers) ?
- 8.7 - Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?
- 8.9 - Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- 9.1 - Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.2 - Dans chaque page web, la structure du document est-elle cohérente (hors cas particuliers) ?
- 9.3 - Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- 10.1 - Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.7 - Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?

- 10.9 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- 10.11 - Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans avoir recours à la fois à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256px ou une largeur de 320px (hors cas particuliers) ?
- 11.1 - Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- 11.5 - Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils regroupés, si nécessaire ?
- 11.9 - Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?
- 11.10 - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.11 - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?
- 11.13 - La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?
- 12.8 - Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?
- 13.3 - Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle (cadre twitter ; cadre recaptcha ; lecteur vidéo)

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 16 juin 2021.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML5
- CSS3
- Javascript
- SVG

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Voiceover + Safari sur osX 10.15.7
- Firefox 89 + NVDA 2020.4 sur Windows 10
- Firefox 79 + Jaws 2019

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Color Contrast Analyser
- Web Developer Toolbar
- Axe
- Arc Toolkit

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil - <https://www.csa.fr/>
2. Authentification - <https://www.csa.fr/plan-du-site>
3. Mentions légales - <https://www.csa.fr/Mentions-legales>
4. Contact - <https://www.csa.fr/Contact>
5. Accessibilité - <https://www.csa.fr/Accessibilite>
6. Mes services : problème de réception - <https://www.csa.fr/Mes-services/Signalez-nous-un-probleme-de-reception2>
7. Informer - <https://www.csa.fr/Informer>
8. Recherche CSA - <https://www.csa.fr/Recherche?query%5Bquery%5D=csa>
9. FAQ - <https://www.csa.fr/Mes-services/Foire-aux-questions>
10. Protéger : Signalétique jeunesse - <https://www.csa.fr/Proteger/Protection-de-la-jeunesse-et-des-mineurs/La-signalétique-jeunesse>
11. Protéger : Droits des PSH - <https://www.csa.fr/Proteger/Garantie-des-droits-et-libertes/Les-droits-des-personnes-handicapees>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message à accessibilite@csa.fr
- Ou contacter nous par téléphone ou par courrier
Conseil supérieur de l'audiovisuel
Tour Mirabeau
39-43, quai André-Citroën
75739 Paris cedex 15
Tél.: +33 1 40 58 38 00

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07